

## Taxer la consommation ou augmenter la CSG ? avec Jacques Le Cacheux

Sud-Ouest 11 avril 2007

TVA SOCIALE. La hausse de la TVA n'est pas le seul remède au financement de la protection sociale

"Sud Ouest". Quelle définition donnez-vous à la TVA sociale ?

Jacques Le Cacheux (1). C'est le fait d'utiliser la TVA comme mode de financement de la protection sociale. L'idée serait d'augmenter le taux de TVA, actuellement de 19,6 %, et d'affecter les recettes au financement de la Sécurité sociale. Ce qui permettrait, du coup, de réduire les cotisations pesant sur les salaires. C'est ce que vient de faire l'Allemagne récemment.

Mais une autre définition est parfois discutée, c'est celle de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVA). Elle consisterait à changer l'assiette des cotisations sociales (les salaires) par une assiette plus large que serait la valeur ajoutée des entreprises. Cela voudrait dire taxer davantage les revenus du capital.

Quel est l'enjeu du débat ?

Il s'agit du financement de la protection sociale. Il faut bien à un moment ou à un autre que quelqu'un paye. Soit ce sont les consommateurs, soit ce sont les revenus des individus, soit ce sont les cotisations des salariés. Il n'y a pas cinquante manières de faire.

Le débat se noue entre impôt sur la consommation et impôt sur le travail. Pourtant, il existe bien un autre impôt, dont on ne parle pas, qui permettrait d'éviter ces choix-là. Il s'agit de la CSG, inventée justement pour ne plus alourdir les cotisations et financer autrement la protection sociale en prélevant sur tous les revenus des personnes et pas des entreprises. On pourrait imaginer qu'à l'avenir, elle puisse être à nouveau utilisée pour ça et augmentée.

La TVA sociale allemande a-t-elle un effet inflationniste ?

Il n'y a pas eu d'effet massif sur les prix. Les entreprises ne répercutent pas complètement la hausse de la TVA, qui est passée de 16 à 19 %. L'objectif affiché de la TVA en Allemagne est bien de transférer la charge du financement de la protection sociale de la main-d'oeuvre aux consommateurs. En France, il y a encore beaucoup d'ambiguïté dans les discours politiques.

(1) Économiste, professeur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, il dirige le département des Études de l'OFCE (centre de recherche de Sciences Po).